

En vue des prochains négociations

Le syndicat des ouvriers de la construction de Sorel prend position concernant le décret

SOREL (L.B.) — La CSN et le syndicat des ouvriers de la construction de Sorel viennent de rendre publics les points majeurs qui seront soumis au gouvernement du Québec et aux associations des entrepreneurs en construction en vue des prochaines négociations pour le renouvellement du décret de l'industrie de la construction.

Si on se base sur le principe même que tout homme a droit au travail pour gagner sa vie, le travailleur de la construction a le droit comme tout le monde à sa quote-part de travail, souligne dans un communiqué, M. Roger Valois, responsable du comité d'éducation, publicité, information, du Conseil central de Sorel.

A ceux qui pensent que les ouvriers de la construction travail-

lent à l'année longue, M. Valois cite les chiffres montrant la moyenne de salaire dans ce domaine pour l'année 1967, une année particulièrement bonne à cause de l'Expo '67. A Montréal, la moyenne salariale pour un ouvrier de la construction, cette année-là, s'établissait à \$3,300 (chiffres publiés par le Comité paritaire) avec un taux horaire de \$3 à \$4. Selon M. Valois, les travailleurs de la construction travaillent à peine six mois par année en moyenne.

Quand les travailleurs s'organisent en syndicat dans une usine ou dans un bureau, c'est pour défendre leur droit au travail. La première chose qu'un syndicat cherche à faire, c'est d'assurer la sécurité d'emploi à ses membres pour empêcher que n'importe qui vienne voler

le travail auquel les membres ont droit. On négocie alors des clauses d'ancienneté qui s'appliquent lors de mises à pied ou de rappels.

Dans le domaine de la construction, fait remarquer M. Valois, c'est pratiquement le contraire qui se produit à cause du manque de sécurité d'emploi; les ouvriers qui vieillissent en âge sont mis de côté de préférence à des plus jeunes. Les salariés de 45 ans et plus ne représentent que 16 pour cent de la main-d'œuvre au travail, alors que ce pourcentage devrait être d'au moins 30 pour cent.

Les travailleurs de la construction qui sortent des écoles de métiers techniques, centre d'apprentissage, etc. font des sacrifices pour apprendre leurs métiers, espérant que leur compétence leur assurera une certaine sécurité d'emploi. "Peine perdue puisque les entreprises ne font pas de différence en embauchant souvent les premiers venus", déclare M. Roger Valois, de la CSN de Sorel.

avec des entrepreneurs, par l'influence d'un député, grand ami des patrons, décident un jour d'aller gagner quelques sous dans cette sphère, qui était réservée exclusivement et c'est normal, aux travailleurs de l'industrie de la construction qui se voient ainsi relégués au second rang.

La CSN a l'intention de rétablir ce permis, non pas dans le but de priver certains ouvriers de travail mais pour rétablir de l'ordre dans cette jungle, car si on a aboli le permis pour les journaliers, les autres soit les menuisiers, ferrailleurs, monteurs de structures, etc. pourront être dans la même situation un jour.

Sécurité physique

Sans clause d'ancienneté, sans sécurité d'emploi, les gens de la construction sont à la merci des entrepreneurs peu respectueux des normes de sécurité. En effet, les travailleurs, dans plusieurs cas, qui osent protester contre le manque de sécurité sur tel ou tel état de chose "ne font pas vieux"; à la première occasion de mise à pied, celui ou ceux qui défendaient leur vie sont les premiers sur la liste de renvoi", souligne M. Valois.

D'autres points seront apportés à la table des négociations, car les travailleurs de la construction, ajoute M. Valois, sont encore à la phase artisanale élémentaire, comparativement aux autres salariés syndiqués de tous les secteurs.

Permis de travail

La décision du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer d'abolir le permis de travail pour les journalistes, cause, à première vue, peu de dégâts, mais pour ceux qui sont touchés, c'est un drame, une décision inexplicable. Ce geste, souligne M. Valois, a pour effet d'ouvrir toutes grandes les portes à tous ceux qui, à un moment donné, par des contacts

On oublie trop les problèmes économiques - André Fortin

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le leader parlementaire du Crédit social et député de Lotbinière, M. André Fortin, lors de son intervention en Chambre des communes sur le débat sur le discours du Trône, cette semaine, a longuement commenté les accusations lancées de part et d'autre relativement aux divisions linguistiques qui tiraillent le Canada.

Le député Fortin a ainsi déclaré: "La majorité des députés se lancent des pierres sous prétexte des difficultés de langue, du french power, alors que dans le même temps, on oublie les problèmes économiques auxquels se heurtent les citoyens. Le système économique du Canada, protégé par les bleus et les rouges depuis 100 ans, contribue à diviser notre pays et

cela à un tel point qu'aujourd'hui on jurerait que d'un côté de la Chambre c'est le Haut-Canada et de l'autre le Bas-Canada, depuis les élections du 30 octobre dernier".

Par la suite, le député de Lotbinière a démontré que les problèmes les plus graves qui confrontent les canadiens sont souvent causés par la nonchalance des fonctionnaires ou de mauvaises communications entre l'administration et la population par suite des programmes de centralisation des différents ministères.

Le député Fortin a donné comme exemple le cas du chômeur de Victoriaville et de la région qui se voit obligé de communiquer avec Sherbrooke pour faire connaître ce qui se passe dans son cas et pourquoi il ne reçoit pas son chèque. Il a vivement protesté contre cet état de chose en expliquant le désarroi dans lequel se trouve la famille du chômeur qui n'a plus de revenu et qui est aux prises avec ce système impersonnel et lointain. En ce moment, il a même reçu l'appui du député de Matane, M. Pierre Debané, libéral.

Décentralisation des services

Le député Fortin a réclamé de plus une décentralisation de ces services pour les rendre plus efficaces, plus personnels et plus humains.

Lors de ce premier discours dans le 29e parlement, le leader créditiste en a aussi profité pour parler de la situation de la personne âgée, réclamant à ce sujet une hausse substantielle de la pension de vieillesse et réduction de l'âge d'admissibilité à 60 ans.

M. André Fortin, commentant en Chambre des communes la situation minoritaire du présent gouvernement, a dit qu'il avait été élu démocratiquement, sans équivoque, qu'il avait l'intention de continuer d'agir librement. Il a poursuivi en disant avec force qu'il n'était pas là pour protéger l'existence du gouvernement, non plus pour le renverser, mais plutôt pour représenter dignement et équitablement tous ses concitoyens.

"Si une loi est bonne, je voterai en faveur, sinon ce sera le contraire", a-t-il conclu.

Fortin veut conserver Daveluyville dans le comté

VICTORIAVILLE (R.L.) — "Après avoir reçu plusieurs représentations de mes concitoyens de Daveluyville et de sa région pour se maintenir dans le prochain comté de Lotbinière, plutôt que d'être rattachée au comté de Drummond, je veux préciser mon appui total à ces revendications légitimes", a déclaré hier le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin.

Il a expliqué que naturellement, par ses liens économiques, culturels et géographiques, Daveluyville se devait de demeurer dans le comté fédéral de Lotbinière avec les autres villes sœurs comme Plessisville, Arthabaska, Princeville, Victoriaville et Warwick.

Le 13 février, le député Fortin mentionnera aux membres de la commission que le principe de la représentation proportionnelle doit quand même respecter les intérêts régionaux en cause. Les Bois-Francs y perdraient beaucoup avec le départ de Daveluyville, Warwick, Saint-Albert et Saint-Samuel.

Le député Fortin compte sur l'appui de la population sur ce sujet et invite toutes les personnes intéressées à lui faire connaître leurs opinions.

Conférence de Mme Ricard-Lavoie

L'infance exceptionnelle comprend aussi les surdoués

VICTORIAVILLE (R.L.) — "L'infance exceptionnelle se retrouve autant parmi les enfants surdoués que chez les enfants sous-doués", a déclaré Mme Louise Ricard-Lavoie alors qu'elle était cette semaine la conférencière au souper mensuel de l'Association des femmes de carrières de Victoriaville.

La conférencière a souligné que l'infance exceptionnelle se manifestait par un handicap mental ou physique. Le diagnostic peut souvent être diagnostiqué vers trois ou quatre mois, chez le bébé. L'enfant est alors dirigé vers un pédagogue. Le rôle des parents vis-à-vis de ces enfants est primordial dans l'acheminement de ces êtres exceptionnels vers la société.

Pourtant, il n'est pas suggéré à certains parents de persister à conserver la garde de ces enfants. Il existe des cas où ces enfants exceptionnels pourraient être la cause de mécontentement du couple à cause des origines de ces handicaps.

L'attitude générale des gens



Les pouvoirs au Richelieu

Une manifestation pour le moins joyeuse a servi de cadre au transfert des pouvoirs au club Richelieu de Nicolet. L'ancien président, M. Jacques Mercier, n'a pourtant pas fait figure de clown durant son mandat, mais il a quand même emprunté le visage de Patof pour céder ses pouvoirs au nouvel élu, M. Marc Ricard. (Photo Pierre Wibaut)

Conférence de Mme Ricard-Lavoie

L'infance exceptionnelle comprend aussi les surdoués

VICTORIAVILLE (R.L.) — "L'infance exceptionnelle se retrouve autant parmi les enfants surdoués que chez les enfants sous-doués", a déclaré Mme Louise Ricard-Lavoie alors qu'elle était cette semaine la conférencière au souper mensuel de l'Association des femmes de carrières de Victoriaville.

La conférencière a souligné que l'infance exceptionnelle se manifestait par un handicap mental ou physique. Le diagnostic peut souvent être diagnostiqué vers trois ou quatre mois, chez le bébé. L'enfant est alors dirigé vers un pédagogue. Le rôle des parents vis-à-vis de ces enfants est primordial dans l'acheminement de ces êtres exceptionnels vers la société.

Pourtant, il n'est pas suggéré à certains parents de persister à conserver la garde de ces enfants. Il existe des cas où ces enfants exceptionnels pourraient être la cause de mécontentement du couple à cause des origines de ces handicaps.

L'attitude générale des gens



Emu, M. J.-René Paradis (à gauche) a accepté l'hommage de ses confrères qui en ont fait le premier nicolétain à devenir membre à vie de club Optimiste. Outre M. Paradis et son épouse, en reconnaît le président du club Optimiste de Nicolet, M. Grégoire Garon et son épouse. (Photo Pierre Wibaut)

Président-Fondateur

Premier Nicolétain nommé membre à vie de l'Optimist International

par André PROVENCHER

NICOLET — M. J.-René Paradis, président-fondateur du club Optimiste de Nicolet, est devenu, cette semaine, le premier nicolétain à être nommé membre à vie de cet organisme international.

Cet hommage est le fruit d'un dévouement inlassable et d'une disponibilité exemplaire à l'égard du club Optimiste de Nicolet et de ses oeuvres. Comme l'a souligné le président du club, M. Grégoire Garon, M. Paradis a assuré une participation active

et dynamique des Optimistes à leur milieu. A l'intérieur du club, il a été celui qui a communiqué l'esprit dont s'inspirent le credo et les actions des Optimistes.

La nomination de M. Paradis comme membre à vie consacre donc cinq années de présence stimulante au club Optimiste de Nicolet. Le président-fondateur, qui n'attendait pas un éloge aussi significatif de l'admiration de ses confrères, a accepté une plaque commémorative des mains du président, M. Grégoire Garon.

M. Paradis agissait par ailleurs comme conférencier lors du dernier souper du club. Il a présenté la courte histoire de l'organisme nicolétain en appuyant sur le dévouement et la collaboration des membres qui ont tracé la voie aux éclatants succès du club.

Cette soirée coïncidait également avec l'initiation de six nouveaux membres qui sont MM. Jocelyn Gagné, Gérald Dionne, Charles McMahon, Michel Paradis, Léo-Paul Lauzière et Michel Adam.

A la régionale des Bois-Francs

Aucune menace de grève de la part des enseignants

VICTORIAVILLE (R.L.) —

Certains articles de journaux ont laissé entendre dernièrement que les relations entre le syndicat qui représente les enseignants et la commission scolaire régionale des Bois-Francs étaient des plus tendues, voire même qu'il était question de soulèvement chez les enseignants.

Un grand nombre de questions, d'interprétations, d'opinion et même de prises de position ont eu cours autour de la publicité faite sur la position des enseignants concernant les examens régionaux. Dans un communiqué signé par le président Marcel Saint-Laurent, les enseignants des Bois-Francs désirent donc rétablir les faits.

"Il est vrai de dire que le syndicat n'est pas toujours d'accord avec certaines décisions de la régionale. Tel fut le cas au sujet de leur décision d'implanter des examens régionaux. De là à affirmer qu'il y a danger de grève, est une position à laquelle nous n'avons jamais songé au sein de notre organisme."

"En conclusion, permettez-nous de vous mentionner que les relations patronales-syndicales ne sont pas brisées entre la Régionale et le syndicat. Il n'y a aucune menace de grève, de débrayage et même de soulèvement de la part des enseignants. Il faut comprendre que de rétablir les faits ne peut que permettre pour l'avenir le maintien d'une atmosphère plus saine."

"Quant au cas du professeur suspendu, les discussions qui ont eu lieu à ce jour entre le syndicat et la Régionale portent à croire que cette affaire sera réglée à la satisfaction des parties concernées."

"Nous sommes en mesure de préciser que le syndicat des enseignants des Bois-Francs, comme la commission scolaire régionale des Bois-Francs, a parmi ses principaux objectifs le maintien de relations favorisant le bien-être des enfants, des parents, des enseignants et de tous les gens attachés de près ou de loin à l'éducation," termine-t-on.

Le candidat à la direction du parti créditiste provincial se rendra ensuite à Victoriaville. A cet endroit, il rencontrera les militants et sympathisants créditistes; cette rencontre aura lieu au Colibri. Pour cette dernière manifestation, les partisans de M. Yvon Dupuis invitent la population à rencontrer leur candidat pour un échange d'opinions sur la politique du Québec, à partir de 20 h ce soir-là.

Elections à CHR

DRUMMONDVILLE (M.A.) — La section CHR-AM et CFDM-FM, du Syndicat général des communications, affilié à la CSN, s'est élu un nouvel exécutif, cette semaine, au cours d'une assemblée régulière de ses membres. Le nouveau président élu est M. Jean-Pierre Dubois, succédant à M. Gilles St-Pierre.

Les autres membres de l'exécutif sont M. Claude Gougeon, vice-président, et M. Raymond Chartier, secrétaire-trésorier. MM. Claude Martin et Gilles St-Pierre agissent en tant que délégués au SGC, à Montréal. M. Gougeon sera délégué à la nouvelle fédération nationale des communications et Guy Harvey remplira les mêmes fonctions au conseil central de la CSN à Drummondville.

La première convention collective des employés de CHR et CFDM a été ratifiée au début de janvier 1972.

Soulignons également que les postes CJSO de Sorel et CJLM de Joliette, qui appartiennent à la même compagnie que les postes CHR-AM et CFDM-FM de Drummondville, ont demandé leur accréditation syndicale auprès du ministère du Travail.

Yvon Dupuis en visite dans les Bois-Francs

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un des aspirants à la direction du Crédit social du Québec, M. Yvon Dupuis, sera dans la région des Bois-Francs le dimanche 21 janvier. M. Dupuis prendra le souper à l'hôtel Manoir de Princeville en compagnie des membres des exécutifs de la région.

Le candidat à la direction du parti créditiste provincial se rendra ensuite à Victoriaville. A cet endroit, il rencontrera les militants et sympathisants créditistes; cette rencontre aura lieu au Colibri. Pour cette dernière manifestation, les partisans de M. Yvon Dupuis invitent la population à rencontrer leur candidat pour un échange d'opinions sur la politique du Québec, à partir de 20 h ce soir-là.

VENTE DE JANVIER



COMPLETS
Rég. \$110
peur **\$4995**

mercier
yvon allard inc.
114 Iron XIII nicollet 293-4381

EXAMEN D'ADMISSION

ELLIS BUSINESS COLLEGE INC.

42, rue Holmes - Drummondville, Québec
Tel.: (819) 478-0828

Collège reconnu pour son cours commercial fortement bilingue.
Les candidates intéressées pourront se présenter au Collège:

- le 10 février - 9h a.m.
- le 24 février - 9h a.m.
- le 10 mars - 9h a.m.
- le 13 mars - 9h a.m.

CONDITIONS D'ADMISSION:

- Secondaire III complet (ou plus)
- Apporter votre bulletin
- Deux photos format "passeport"

OPTIONS OFFERTES:

- Secrétariat juridique dispense par des spécialistes du milieu juridique
- Secrétariat médical dispense par des spécialistes du milieu médical
- Secrétariat des services
- Steno-dactylo

N.B. a) Institution approuvée par le Ministère de l'Éducation pour fins de subventions.
b) Nous n'acceptons que des jeunes filles à notre institution.

JACQUES SCALZO: Directeur des Étudiantes
LAURIER ROUSSEAU: Directeur des Études

COLLEGE CLARETAIN

VICTORIAVILLE



dirigé par les Pères Clarétains

• COURS SECONDAIRE •

UNE INSTITUTION PRIVEE

*Reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation.
*Un pensionnat au service des élèves du cours secondaire depuis 1954.

EXAMENS D'ADMISSION: Le 3 ET 10 FÉVRIER

Pour tous renseignements:
DIRECTEUR DES ADMISSIONS:
COLLEGE CLARETAIN
Boulevard Gamache Victoriaville, P.Q. Tel.: (819) 752-4679

entre voisins

● LA TUQUE — L'Optimiste Latuquois Léo Bélanger a été honoré, jeudi soir lors du souper du club Optimiste. Il a reçu une chape à bière à l'effigie de l'Optimiste international pour avoir introduit au club Optimiste de La Tuque neuf nouveaux membres l'an dernier. La remise de la chape a été faite par le président M. Robert Déziel.

● NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES — Lundi soir, les membres du conseil municipal tiendront une réunion. Ajournée deux fois, cette réunion doit avoir lieu et donner des précisions sur l'état des finances de la municipalité pour l'année 1972.

● JOLIETTE — Au CEGEP de Joliette, lundi soir, le Théâtre populaire du Québec présente une pièce de François Boyer. Il s'agit de "Dieu aboie-t-il?", une comédie tendre et amusante de Boyer, auteur du roman qui a donné le titre du célèbre film "Jeux interdits". La pièce met en vedette Rita Lafontaine, Lionel Villeneuve et Jean Chicoine.

● SAINT-TITE — La commission scolaire Normandie a accepté, pour un montant de \$8,403, le plan d'assurances soumis par JB Lebrun et Fils Lté de Saint-Tite, en y ajoutant la couverture dite "préjudice personnel" au montant de \$140.

● SOREL — M. Marcel Manseau, vice-président et directeur général du chantier et des ateliers de Marine Industrie Limitée sera le conférencier, dimanche matin, au déjeuner-causerie du Cercle Saint-Laurent de Sorel. M. Manseau a intitulé sa causerie: "Les réalisations du chantier maritime local et la construction de la Marine à l'économie du Québec". Ce déjeuner aux fêtes au lard se déroulera au sous-sol de l'église Marie-Auxiliatrice, après la messe de 9 h 30 dimanche matin. C'est une réunion mixte à laquelle la population est invitée à participer.



Mini-congrès du PQ-Joliette

Le PQ-Joliette continue d'intensifier la politisation de ses membres. Au cours du mini-congrès, des membres du parti du nouveau comté Joliette-Montcalm ont remis en question plusieurs points du programme du parti qui sera discuté lors du congrès national, les 23, 24 et 25 février à Laval, en banlieue de Montréal. Sur

notre photo, M. Jacques Mondor, (assis) président de la SNQ Joliette, discute avec des militants. M. Mondor fera parti de la délégation qui est mandatée de représenter le comté Joliette-Montcalm à ces assises nationales. (Photo Michel Beaulieu)

Il donne cependant entière liberté à son organisation

André Fortin appuie ouvertement la candidature d'Yvon Dupuis

VICTORIAVILLE (R.L.) — Au cours d'une conférence de presse donnée à Victoriaville, le député fédéral de Lotbinière, M. André Fortin, a donné officiellement hier son appui personnel à la candidature de M. Yvon Dupuis comme candidat à la chefferie du Ralliement créditiste du Québec lors du congrès des 3 et 4 février à Québec. Le député créditiste Fortin a déclaré: "En ce faisant, je reconnais en Yvon Dupuis non seulement les qualités nécessaires pour faire un chef véritable et efficace, mais aussi ses convictions profondes de la doctrine du Crédit social. Je laisse entièrement libres tous les créditistes du comté de Lotbinière d'appuyer le candidat de leur choix. J'ai fait une consultation sérieuse à travers tout le comté, et j'en viens à la conclu-

sion pour le bien du mouvement créditiste, je me dois de donner mon appui. J'ai rencontré Yvon Dupuis, j'ai discuté longuement du Crédit social, de la doctrine et de la philosophie que je défends depuis maintenant 10 ans, et je suis convaincu qu'il connaît, comprend et accepte cette doctrine d'avant-garde capable de solutionner les problèmes économiques qui tracasent actuellement le Québec et les québécois. "Maintenant que le Crédit social a de racines profondes au Québec, à la suite des résultats de dernières élections fédérales où nous nous sommes classés premiers dans 15 comtés et bon deuxième dans 31 autres, nous pouvons envisager très sérieusement le pouvoir à Québec au nom du Crédit social. Et pour ce faire, je crois sincèrement que M. Yvon Dupuis est le candidat qui réunit le plus de qualités nécessaires pour bien accomplir cette lourde tâche. Contrairement à ce qu'on

pourra penser dans certains milieux, je n'ai pas l'intention d'imposer mes vues à ce propos, à qui que ce soit. Cependant, j'ai le droit strict d'expliquer mon point de vue comme tout autre créditiste dument en règle avec le mouvement. "Yvon Dupuis a connu le parlementarisme à Québec. Il a acquis une bonne expérience parlementaire à Ottawa. Il a connu les dessous sales de la politique des vieux partis, il en a même été une victime, suite à des accusations fausses et sans fondement. Il est allé jusqu'au bout. Il s'est défendu lui-même jusqu'à cour suprême et finalement a été exonoré de tout blâme ou faute. Il en est sorti la tête haute, digne et enrichi d'une expérience unique. Par la suite, il s'est rapproché quotidiennement du public. Pendant près de cinq ans, il a dialogué avec des centaines de milliers de personnes à CKAC et CKVL et il sait pertinemment bien ce que la popula-

tion pense et veut. Il connaît ses besoins. Il a étudié toutes les options en dialoguant avec le public. Je me réjouis du fait qu'il a choisi le Crédit social. S'il sert aussi bien le Crédit social qu'il l'a combattu, je ne doute plus de l'avenir du Crédit social au Québec. Une chose est certaine: il n'a jamais eu peur de ses convictions et de ses idées. En fait, il détient sa carte de membre officiel depuis bientôt trois ans.

"Le Crédit social regroupe des hommes et des femmes de tous les milieux et venant de toutes les options politiques. Le Crédit social, c'est un nouvel espoir qui regroupe tous ces gens qui en ont assez d'une administration douteuse, coûteuse et inefficace. "Je suis donc prêt à accepter Yvon Dupuis comme créditiste vrai, comme le Crédit social m'a déjà accepté moi-même. Les portes sont ouvertes à toutes les bonnes volontés!"

Un quatrième projet d'Initiatives locales accepté à La Tuque

PARENT (JF) — Un quatrième projet d'initiatives locales vient d'être accepté dans le territoire desservi par le Centre de main-d'œuvre du Canada de La Tuque. Il s'agit d'un projet présenté par les Chevaliers de Colomb de Parent, dont M. Louis-Georges Morin est le grand chevalier. Le projet consiste à terminer la rénovation du centre civique qui est le seul endroit possible à Parent pour accueillir une foule de personnes pour diverses réunions, banquets, soirées, et même à l'occasion servir de centre funéraire.

Le projet consiste également à embellir les terrains avoisinants du centre civique, aménagement d'un site de bivouac pour touristes, pêcheurs et campeurs, aménagement d'une rue entre la route principale et le lac Mauser qui permettra aux touristes de se rendre à ce lac pour y pratiquer le sport de la pêche sans avoir à empiéter sur des propriétés privées comme ils doivent le faire actuellement.

Le gérant du Centre de main-d'œuvre du Canada à La Tuque, M. Bernard Laroche, nous signalait que ce projet prévoyait un investissement de l'ordre de \$27,460, dont une contribution fédérale de \$28,460, une somme de \$1,000 étant consacrée au projet par les Chevaliers de Colomb de Parent. Un total de 12 personnes seront affectées à ce projet qui se poursuivra jusqu'au 31 mai.



Au Richelieu de Louiseville

C'est au cours d'un souper mixte, que le club Richelieu de Louiseville procédait à sa transmission annuelle des pouvoirs à la présidence. A droite de la photo, le

nouveau président, M. Yvon Simard, reçoit le maillot symbolique du club des mains de l'ex-président, M. Claude Ver-tefeuille. (Photo Lapointe)

La commission scolaire de l'Industrie conteste la taxe de service imposée par la ville

par Claude BERGERON
JOLIETTE — La taxe de compensation imposée par la ville de Joliette à la Commission scolaire de l'Industrie n'a pas reçu le ferveur populaire des commissaires. En effet, ils ont décidé de contester la taxe imposée par la ville et ce devant la Commission municipale à Québec.

C'est le sens de la décision prise au cours de la réunion du conseil des commissaires. Ces derniers sont d'avis qu'une augmentation de la taxe de l'ordre de \$15,728 pour l'année passée est trop élevée et que de plus, ils ne peuvent faire absorber cette augmentation par le budget.

L'évaluation faite par la ville

des édifices appartenant à la Commission s'élève à \$2,9 millions. Ainsi, par la taxe imposée par la ville dans l'évaluation des services qu'elle fournit à la commission, cette dernière devra faire face à une dépense annuelle de \$19,000 alors qu'auparavant elle versait un montant de \$4,158.

Autres décisions

Au cours de la réunion, les commissaires ont décidé d'adopter une recommandation d'un comité ad hoc à l'effet de laisser l'utilisation de l'école Sainte-Marie à la Commission scolaire régionale Lanaudière. Pour ce qui est de la demande de la CSRL à l'effet d'utiliser l'école Saint-Viateur, le comité devra se pencher à nouveau sur la demande et faire une recommandation aux commissaires.

Les noms des commissaires qui devront se présenter devant les contribuables en juin 1973 ont été choisis au sort. Ainsi, s'ils décident de revenir siéger à la Commission scolaire de l'Industrie, les commissaires Adelin Boisclair, Claude Coutu, Gérard Tellier, Jean-Claude Bienvenue, Raymond Léveillé et Mme Auréole Grégoire devront demander un renouvellement de leur mandat et être réélus.

Les enseignants de la région Lanaudière veulent rencontrer tous les parents

par Claude BERGERON

JOLIETTE — L'épineuse question de la durée des cours au niveau du premier cycle de l'élémentaire n'a pas encore réussi à faire l'unanimité entre les commissaires et les enseignants de la commission scolaire de l'Industrie. Après quelques réunions avec des comités d'école, les enseignants viennent de décider de convoquer ces parents à une assemblée pour leur expliquer l'importance de la durée des cours et leur position face à celle des commissaires et de la direction générale.

la recommandation de la direction générale de l'enseignement à l'effet de maintenir la durée de présence à l'école à 1,500 minutes par semaine.

De leur côté, les enseignants ont fait valoir à maintes reprises que pour ces jeunes élèves du premier cycle du cours primaire, il était plus efficace que ce temps soit réduit à 1,250 minutes comme c'est la politique dans d'autres commissions scolaires.

De part et d'autre, les positions se sont durcies sur ce point. Les enseignants n'ont pas hésité à hypothéquer la position des commissaires et celle du président de la commission scolaire de l'Industrie. Ces derniers avaient affirmé qu'après la consultation, ils seraient en mesure de prendre une décision.

Cependant, à la suite d'une déclaration faite par le président de la commission scolaire de l'Industrie, M. J.-Edouard Leblanc, le directeur général de l'association s'est interrogé pour savoir si cette consultation serait prise en considération. Il

faut ajouter le fait aussi que peu de parents ont répondu à l'invitation de participer à ces réunions d'information où les enseignants et la direction de l'enseignement faisaient valoir chacun leur point de vue sur la question.

C'est pour cette raison parce qu'aucun consensus n'est encore venu éclairer la situation que les enseignants ont décidé en collaboration avec d'autres personnes de l'enseignement de tenir une réunion d'information au cours de laquelle chacune des hypothèses sera mise en lumière. Cette fois, tous les parents des différentes écoles sont convoqués à l'école Marie-Charlotte à Joliette. En soirée hier, les enseignants devaient donner des précisions sur la tenue importante de cette réunion en relation avec les changements que suscite cette diminution des heures de cours au niveau du premier cycle du cours primaire.

La date choisie pour tenir cette importante réunion d'information est celle de jeudi soir.

Une personne subit de légères blessures

MASKINONGE (B.L.) — Mlle Francine Croisetière, demeurant au 397 de la rue Saint-Laurent à Louiseville, a subi de légères blessures lorsqu'elle était impliquée dans une collision entre deux véhicules survenue mercredi à Maskinongé. L'accident s'est produit vers 18 h 45 sur la route 2 à l'intersection de la rue Saint-Joseph.

Mlle Croisetière a été reconduite à l'hôpital Comtois de Louiseville par un véhicule privé, et elle a pu retourner chez elle après les traitements d'urgence. Lors de la collision, elle conduisait une Toyota 1972 et les dommages ont été évalués à plus de \$500 de dommages.

Le deuxième véhicule impliqué dans cette collision était conduit par M. Jean-Jacques Gagnon du 197, rang du Brûlé à Maskinongé. Pour sa part, il n'a subi aucune blessure, et son véhicule de marque Pontiac 1962 n'a subi que pour environ \$150 de dommages. L'agent Pierre Vaugeois, de la SQ détachement de Louiseville, a fait les constatations d'usage.

Le feu dans un camion

Par ailleurs, un incident qui aurait pu prendre des proportions alarmantes, est survenu dans la soirée de mercredi à Louiseville, où on a pu éteindre le feu pris dans un camion. L'a-

gent Jules Baribeau de la Sûreté municipale de Louiseville était stationné près d'une rue lorsqu'il vit le feu près de l'essieu avant d'un camion. Après avoir alerté le conducteur, on a pu régler l'incident au moyen d'un extincteur.

Le camion de cinq tonnes de marque Ford 1967 était conduit par M. Albertino Guillemette de Saint-Elie-de-Caxton. On a dû remorquer le véhicule dans un garage. Ce début d'incendie aurait pu provoquer des conséquences graves à cause du réservoir à essence.

JOLIETTE — Ce soir le député indépendant de Joliette aux Communes, M. Roch Lasalle, sera l'objet d'une fête organisée par ses partisans. Un de ces organisateurs précisait hier que plus de 1000 billets ont été vendus et qu'autant de personnes veulent se rendre à cette manifestation populaire qui aura lieu à 18 h à l'école Thérèse-Martin.

Dans la région de La Tuque

Deux séries de vols sont éclaircis en une semaine

par Jean FORTIER

LA TUQUE — Les policiers du Service de la protection publique de La Tuque ont éclairci cette semaine une deuxième série de vols avec effraction dont la cible était les garages de La Tuque.

Les deux pillards d'âge mineur se sont fait arrêter après avoir volé au garage Cascade un stéréo-cassette d'une valeur de \$70.15. Pour pénétrer à l'intérieur, les deux jeunes avaient cassé une vitrine. Durant la même nuit, soit la nuit dernière de jeudi à vendredi, ces deux jeunes avaient volé avec effraction une somme de \$3 en argent au garage Paul Fréchette et un appareil photographique d'une valeur de \$160 au garage Jean-Lavoie.

Au moment de leur ar-

restation par le sergent Roger Morin et l'agent Guy Tremblay, les deux jeunes hommes avaient en leur possession l'appareil photographique volé un peu plus tôt. Les deux voleurs ont été arrêtés sur la rue Kitchener après que les deux policiers, en revenant re-vérifier au garage Cascade, ont vu la vitrine cassée. Ils ont immédiatement cerné le secteur pour appréhender les deux jeunes.

A leur arrivée au poste de police ils ont été interrogés par le sergent Morin et les agents Guy Tremblay et Daniel Fortin. C'est à ce moment que les deux jeunes ont avoué les vols aux garages Fréchette, Lavoie et Cascade.

D'autres vols

Après une nuit de réflexion dans les cellules du poste de police, les deux jeunes ont été interrogés à nouveau par le chef Léo Lavoie, le lieutenant Yvon Grondin, l'agent enquêteur Claude Rioux et l'agent Gaétan Gauthier, ce dernier de la SQ de La Tuque.

Cet interrogatoire s'est avéré très fructueux puisque les deux jeunes ont avoué avoir volé, le 12 janvier dernier au garage Keenan. L'interrogatoire a été poussé un peu plus loin

et c'est là qu'un des membres du duo a admis être l'auteur de quatre autres vols qui se sont produits durant la nuit du 5 janvier.

Les deux jeunes avaient trouvé un moyen astucieux pour déjouer la vigilance des policiers. Ils attendaient vers les 3 h 30 du matin après que les policiers eurent effectué leur ronde pour vérifier les portes des garages pour commettre leur vol. Mais cette fois-ci, plutôt la nuit dernière, ils se sont faits prendre à leur piège puisqu'ils se sont faits arrêter par les policiers qui avaient décidé de réviser à nouveau.

L'épilogue de cette série de vols dans des garages sera connu à la Cour du bien-être social alors que les deux jeunes devront comparaître devant le juge Jules Biron pour répondre de leurs actes. Il s'agit là du deuxième coup de filet réalisé par les policiers Latuquois. On se souviendra qu'au début de la semaine, l'étroite collaboration qui existe entre la Sûreté du Québec et le service de protection publique de La Tuque, a permis de résoudre une série de vols au Kwick-Wash et au Lavoie-Auto Automatique.

M. Allard exploitait un commerce depuis treize ans à La Tuque

par Jean FORTIER

LA TUQUE — Les commerçants du centre-ville de La Tuque viennent de perdre un des leurs avec le décès de M. François Allard, propriétaire du magasin Allard Textiles sur la rue Saint-Joseph. M. Allard est décédé subitement, jeudi, à l'hôpital Saint-Joseph où il avait été admis d'urgence. Il est décédé des suites d'un infarctus.

M. Allard est décédé à l'âge de 44 ans, et il laisse dans le deuil son épouse Cécile et deux enfants, Anne 10 ans et Julie 6 ans. Treize de ses frères et soeurs, dont Jacques, et un bon nombre de beaux-frères et de belles-soeurs sont touchés par ce décès subit.

M. François Allard est né à Grand-Mère et il a fait ses études dans la ville du Rocher. Il était installé à La Tuque depuis 13 ans soit depuis l'instant où il est devenu propriétaire de son

magasin. M. Allard a été exposé au salon funéraire Perreault et Fils de La Tuque et de là il a été transporté au salon funéraire Pellerin de Grand-Mère où il est exposé à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'à lundi 14 h. L'inhumation aura lieu à Saint-Jacques-des-Piles.



M. François Allard

L'ex-président Poitras et le club Optimiste de La Tuque sont honorés

par Jean FORTIER

LA TUQUE — Les plus grands honneurs décernés au niveau d'un club par l'Optimiste International seront reçus par le club Optimiste de La Tuque et par son président de l'an passé, M. André Poitras. Cette information a été transmise par le président du club pour cette année, M. Robert Déziel.

Une telle reconnaissance est fournie pour un rendement de dirigeant et des réalisations exceptionnelles et n'est remise à un président qu'à la condition que son club se soit qualifié comme club d'honneur. L'annonce de ces honneurs pour travail exceptionnel comme organisation de services communautaires a été faite par Sir Phil McCardwell, président de l'Optimiste International. Les récompenses qui sont: une bague plaquée or portant l'effigie du symbole de service 01, la citation présidentielle, ainsi qu'un médaillon de club d'honneur, le-

quel est attaché à la bannière du club, seront remis lors de la réunion de district qui se tiendra à Montréal le 25 mars.

M. Déziel, l'actuel président du club, en faisant l'annonce a déclaré: "Nous sommes très honorés d'avoir mérité tous ces honneurs et nous sommes particulièrement fiers de notre président exceptionnel de l'an passé, André Poitras, qui a su si bien diriger ce club lors de son mandat. Sur un total de plus de 3,



M. André Poitras

Cette réunion vaudra mettre en relief le fait qu'il est beaucoup plus important de réduire la durée de présence à l'école des élèves de la première à la troisième année. C'est précisément sur ce point que la direction générale de la commission scolaire de l'Industrie et les enseignants ne sont pas parvenus à s'entendre et ce depuis sept semaines. Les commissaires ont adopté

Plus de 1,000 personnes à la fête du député Roch Lasalle

Le programme de la soirée comporte le souper au cours duquel le maire de Joliette doit adresser la parole et dresser un portrait schématisé du travail du député indépendant dans le comté de Joliette. De son côté, M. Lasalle doit s'adresser aux invités pour donner des précisions sur ses dernières interventions à la Chambre et traiter

également de sa participation au congrès international des parlementaires de langue française qui a eu lieu récemment à Dakar. Un cadeau souvenir sera remis à l'épouse du député ainsi qu'à M. Lasalle. La rencontre doit se poursuivre par la suite par une soirée dansante.

Le club Optimiste de La Tuque a été fondé en 1965 avec 25 membres, et il en compte aujourd'hui 53. Il est affilié au district Québec-Maritimes, lequel groupe 140 clubs. L'Optimiste International, qui a été fondé en 1919, a son bureau chef à Saint-Louis, Missouri, et comprend plus de 168,000 membres actifs.